

La scolarisation des élèves sourds en France : état des lieux et recommandations

Conseil scientifique de l'éducation nationale - Sous-groupe de travail « Surdit  » - Juin 2021

Commentaires de l'ALPC

Nous pouvons remercier et f liciter les auteurs de ce rapport exhaustif qui, dans un premier temps, fait un  tat des lieux de la situation actuelle des  l ves sourds en France. Il pr sente la diversit  des profils de personnes sourdes sans jamais les enfermer dans une vision st r otyp e. Il prend en compte les avanc es m dicales et technologiques de compensation mais en montre aussi les limites. Il propose ensuite une d marche linguistique argument e et coh rente pour favoriser l'inclusion scolaire et sociale des personnes sourdes, quel que soit leur profil. Cette approche linguistique bimodale (auditive et visuelle) met en lumi re les **bienfaits d'une communication en LfPC pour les jeunes sourds** lors de l'acquisition de la langue fran aise en langue premi re, mais aussi langue seconde. De ce point de vue, ce rapport contredit les recommandations de la HAS qui avait rel gu  la LfPC au niveau d'outil  ventuel, au m me titre que le FS.

Il a en outre le m rite d'insister sur la notion de « p riode sensible » pour l'acquisition d'une langue premi re expliquant **l'importance d'un acc s pr coce   une langue structur e - parl e ou sign e** - et donc sur l'importance de l'implication des parents. L'id e d'un livret d'information pour les familles nous semble essentielle : il est en effet illusoire de penser que toutes les structures d'accompagnement sp cialis  (CAMPS par exemple) remplissent cette mission d'information avec efficacit  (un certain nombre de professionnels orientant les parents vers des choix un peu impos s ou souvent vers des non choix).

Il indique  galement l'importance d'une solide **formation des professionnels** - en LfPC et en LSF. Malheureusement, tant que ce projet ne sera pas abouti, il subsistera un nombre important de situations de communication non linguistique.

Nous sommes en accord avec l'analyse propos e autour

- d'une communication monolingue bimodale (LfPC)
- d'une communication bilingue (LSF et acc s   la LF parl e et non exclusivement  crite)

Quelques remarques de d tail :

- **La LfPC a  t  introduite en France en 1978** et non pas en 1987 (des circulaires concernant le secteur m dico-social mentionnaient d'ailleurs le code en 1982 et 83).

- Dire que les **enfants sourds de parents sourds** auront acc s naturellement   la LSF n'est pas tout   fait exact : un certain nombre de parents sourds n'utilise pas la LSF ; d'autres, parmi les "LPcistes " par exemple, pr f reront utiliser la LfPC ; pas d'automatisme donc.

- Présenter la LSF comme **une langue "naturelle"** peut être limitatif si on ne considère pas la langue française comme naturelle, elle aussi ; la problématique est celle d'une langue directement accessible en cas de surdit  ; l'important reste bien s r l'acc s naturel   une langue. Nous comprenons l'id e que les personnes sourdes seraient naturellement plus dispos es   utiliser une langue sign e qu'une langue parl e, si leurs nourrices linguistiques sont locutrices de cette langue. Nous soutenons l'id e que la langue fran aise vocale est  galement naturellement transmise aux enfants sourds par le canal visuel gr ce   la LfPC. D'o  l'approche bimodale pr conis e dans le rapport.

Le passage suivant, de ce point de vue, nous interpelle :

« Cela est li  au fait que quelque chose est intrins quement unique au processus d'acquisition du langage naturel, quelque chose qui n cessite une exposition pr coce aux stimuli linguistiques ( ventuellement d s la naissance), mais aussi quelque chose qui peut difficilement  tre appris par le biais d'un enseignement explicite. Dans cette optique, la seule fa on de donner acc s   une langue naturelle   un enfant sourd est l'utilisation de la langue des signes. »

Pour avoir pu observer le comportement langagier d'un certain nombre de jeunes sourds  lev s avec la LfPC, nous pouvons affirmer que l'utilisation pr coce et comp tente de la LfPC par les parents donne acc s   une langue naturelle  galement (si les capacit s auditives avec aide d'un appareillage ou d'un implant sont suffisantes pour permettre la parole de l'enfant). Le d veloppement linguistique, les acquisitions de ces enfants tant   l'oral qu'  l' crit sont souvent analogues   celles des enfants non sourds et se d veloppent selon des proc dures identiques.

Quelques questions

Concernant le bilinguisme pr coce bimodal

Le choix et l'utilisation "experte" et pr coce de la LSF ou de la LfPC est une recommandation que nous approuvons totalement. Cependant, le rapport va plus loin en orientant vers un id al de bilinguisme pr coce bimodal incluant LSF et LfPC.

Nous n'avons pas d'objection formelle   cette orientation d s lors qu'elle sera **librement choisie par les familles**. Il ne nous semble pas pour autant qu'elle puisse r pondre efficacement   toutes les situations.

Nous avons choisi de commenter plus pr cis ment le passage suivant :

"Engagement n cessaire des parents entendants et des enfants sourds

Il est clair que le choix d'une  ducation bilingue bimodale demande aux parents de porter la charge de l'effort linguistique sur leurs  paules. Les enfants sourds apprendront rapidement la langue des signes, tandis que les parents auront probablement du mal et s'inqui teront peut- tre du fait que leur langue des signes imparfaite puisse avoir des cons quences n gatives sur le processus d'acquisition de leurs enfants. Comme indiqu  plus haut, ceci n'est pas vrai puisqu'il existe des preuves coh rentes et convergentes que les enfants sourds deviennent des signeurs

fluides même si leurs parents ne sont pas de bons signeurs. Cependant, le fait que les parents assument la majorité des responsabilités liées à la communication soulagera la pression sur l'enfant sourd qui apprendra sans effort une langue naturelle. De plus, la compétence en langue des signes renforcera la conscience linguistique et la compétence métalinguistique de l'enfant sourd, ce qui sera utile pour l'acquisition de la langue parlée".

- Attendre un bon apprentissage précoce de la LSF par les parents risque de demeurer un vœu pieux ; l'investissement doit être en effet très important.

- Proposer une première communication entre l'enfant et ses parents (entendants ou sourds oralistes) via la LSF - soit une langue non maternelle ne garantit peut-être pas un accès naturel à une langue première.

- Cette orientation prioritaire vers une communication signée, conçue comme pouvant favoriser l'accès à la langue parlée relègue de fait la LfPC à un rôle second ; le code devient un outil didactique souhaitable mais ne correspond plus à sa fonction première de réel moyen de communication.

- Si les parents n'utilisent pas la LfPC, le code n'est donc conçu que comme une aide utilisable par les professionnels.

- La transmission naturelle de la langue parlée - lorsqu'elle est maternelle - suppose que les parents s'approprient le code de la LfPC, soient capables de l'utiliser avec aisance dans de réelles situations de communication (et non des situations d'enseignement de la langue) dès le plus jeune âge.

- Comment penser que la plupart des parents sera capable de signer et de coder de façon naturelle et efficace quand on connaît le temps qu'il faut pour s'approprier l'un et l'autre de ces modes de communication ?

- Sollicités parfois en ce sens par les professionnels, des parents s'essaient actuellement à une communication de ce type. On constate souvent leurs difficultés : manque de maîtrise de la LSF qui conduit souvent à l'utilisation de français signé - manque de maîtrise de la LfPC qui conduit souvent au seul codage de quelques mots. Conséquences : des enfants qui présentent des retards de langage, qui, paradoxalement, n'étaient pas obligatoirement constatés autrefois chez des enfants sourds élevés avec la seule LfPC et non implantés.

- Ne risque-t-on pas, en rendant les choses plus complexes encore pour les parents, de réduire les bénéfices possibles de la LfPC d'une part, et de la LSF d'autre part ?

Pourquoi ne pas envisager un bilinguisme bimodal "inversé" ? : orienter les parents vers une communication précoce en LfPC puis proposer un accès possible à la LSF comme langue seconde via la fréquentation de lieux de vie où une réelle LSF est utilisée ? Comme le rapport le signale, les enfants sourds, quel que soit leur âge, peuvent apprendre la LSF sans difficulté.

Concernant les programmes d'accompagnement des parents

L'observation des parents permet de relever assez souvent un certain nombre de comportements communicationnels inappropriés :

- utilisation d'une langue appauvrie, répétitive, pouvant parfois être limitée aux échanges utilitaires ;
- excès de simplifications, d'explications (verbales, gestuelles, graphiques) de tout lexique inconnu, privant l'enfant d'une construction linguistique "naturelle" basée sur l'hypothèse et la déduction ;
- excès de directivité dans les échanges premiers limitant chez l'enfant la prise de parole et le rôle d'initiateur possible ;
- polarisation excessive sur la qualité de la parole (articulation, prosodie) au détriment de la qualité de la langue (lexique, syntaxe).

Envisager la formation des parents à un ou plusieurs modes de communication devrait s'accompagner de programmes leur permettant de comprendre comment un enfant accède naturellement à une bonne connaissance et utilisation d'une langue.

Concernant les PEJS

- Si le développement des PEJS est nécessaire à la bonne prise en compte des besoins des élèves bilingues, il peut sembler moins pertinent pour les élèves ayant opté pour la seule LfPC. Lors de l'élaboration de la circulaire de 2017, nous avons fait remarquer qu'un des problèmes était le nécessaire déplacement des enfants sourds de leur lieu de résidence vers le PEJS (problème pour les plus jeunes notamment) ; en outre, la fréquentation d'un PEJS freine considérablement l'inclusion sociale dans la communauté de vie sur le lieu de résidence.

Ce déplacement ne pourrait donc se justifier que si les accompagnements proposés s'avéraient quantitativement et qualitativement plus importants qu'en classe ordinaire de secteur, ou lorsque les familles souhaitent que l'enfant entre en relation avec d'autres enfants sourds.

L'incitation à une éducation bilingue bimodale (incluant LSF et LfPC de façon simultanée) est-elle un moyen de "pousser" ces élèves vers les PEJS ?

Concernant la formation des enseignants

Pour les enseignants « qui travaillent de façon permanente auprès des enfants sourds », il est préconisé une très bonne maîtrise de la LSF et de la LfPC. Quel enseignant peut, dans le cadre de la gestion d'un groupe classe de 25 à 35 élèves, **cumuler en plus des compétences disciplinaires et pédagogiques, un niveau C1 en LSF (langue des signes française) et une fluidité suffisante en LfPC (langue française parlée complétée)** pour passer, **sans surcharge cognitive**, d'un mode de communication à l'autre en fonction des différents profils linguistiques des élèves sourds ?

Il risque d'y avoir une spécialisation dans une modalité de communication au détriment de l'autre, donc une absence d'équité dans l'accueil des élèves sourds de profils linguistiques différents au sein des PEJS.

En ce qui concerne les élèves scolarisés en PEJS, comment éviter le risque de spécialisation dans une seule modalité linguistique ? Le principe de base est que la langue d'enseignement est à la fois le vecteur et la cible des apprentissages.

- Envisager une répartition des compétences linguistiques (LSF, LfPC, Cued Speech, Palabra Complementada) en fonction des enseignants et de la discipline qu'ils enseignent en ayant soin d'avoir des personnes référentes, « selon le modèle une langue/une personne » dans chacune des langues d'enseignement au sein de chaque établissement.
- Mais ne pas limiter l'utilisation de la LfPC en classe au codage par le professeur. En effet, celui-ci devra faire face à des situations répétées de tâches multiples simultanées et ne parviendra pas à transmettre tous les messages et discours, en particulier dans le cadre d'une pédagogie interactive faisant intervenir plusieurs locuteurs.

Conclusion

Les qualités de ce rapport sont indéniables.

Nous nous interrogeons cependant sur les conditions de réalisation de la nouvelle orientation bilingue bimodale incluant LSF et LfPC de façon précoce et simultanée.

Si la proposer comme option possible est acceptable, sa présentation comme projet idéal nous semble discutable.

Sa mise en œuvre devrait donc prévoir le respect des choix familiaux :

- D'une communication en seule LfPC,
- D'une communication en seule LSF.

Enfin, quelle que soit l'orientation retenue par les parents, et au-delà de la nécessaire information précoce concernant les modes de communication, il conviendrait sans doute de développer des programmes d'accompagnement :

- Incluant bien sûr les formations LfPC et/ou LSF,
- Mais permettant aussi aux parents de s'approprier les compétences nécessaires dans le domaine de la communication linguistique avec un jeune enfant.

Le pôle codeur de l'ALPC